

Neuville

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020 • N°2

mag

www.neuillesursaone.fr



Dossier **mobilité** p. 4-5

Festivités de fin d'année :
le programme p. 11



Retour en images

Culture hors les murs

Du 22 août au 11 septembre

Une programmation de spectacles gratuits co-financés par la Métropole de Lyon et la commune de Neuville-sur-Saône pour soutenir les professionnels de la culture et renouer avec l'animation de la vie locale.

Un évènement qui a rassemblé plusieurs centaines de spectateurs pour de purs moments de divertissement, mais toujours dans le respect des consignes sanitaires.



Une superbe soirée de concerts avec la Cie Dynamythe, Delisle et Skokiaan Brass Band (en photo).

« Déséquilibre passager » : un spectacle à la croisée des arts de la rue et du cirque, mêlant joyeusement le jonglage et le clown, proposé par la Cie Émergente pour le plus grand plaisir des petits et des grands !



Avec « Battle BD », un combat dessiné a opposé deux dessinateurs devant la Médiathèque Jacques Brel. Un spectacle interactif, drôle et dynamique, mené par le Maître de cérémonie qui tisse le lien entre le DJ, les auteurs et le public.



« Gare au gun gone ! » : un polar « vintage » de Gilles Morales et Jean-Louis Rapini pour une soirée théâtre pleine de surprises, avec une intrigue, du suspense, une valise pleine de pognon, de belles nanas, du whisky et du glamour !



Forum des associations

5 septembre - Espace Jean Vilar

L'évènement a pu être maintenu grâce à la mise en place d'une organisation adaptée au contexte sanitaire (élargissement des horaires, contrôle des flux de visiteurs à l'entrée, sens de circulation...).

Ainsi, les Neuillois ont pu être accueillis par les associations pour obtenir des informations sur les activités proposées, réaliser leurs inscriptions pour l'année 2020-2021 et surtout découvrir toute la diversité de l'offre culturelle, sportive et associative disponible à Neuville !



Pratique

Horaires Mairie

• Les matins du lundi au samedi de 8h30 à 12h

• Les après-midi du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous

Tél. : 04 72 08 70 00

accueil@mairie-neuillesursaone.fr

Comment rencontrer vos élus ?

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à cabinet@mairie-neuillesursaone.fr ou au 04 72 08 72 20.

Groupe majoritaire :

- Monsieur le Maire, Éric Bellot
- Eva Arteta Cristin, Solidarités et vie démocratique
- Vincent Alamerçery, Mobilité, économie locale
- Séverine Dejoux, Projets éducatifs, enfance
- Jérôme Jardin, Jeunesse, citoyenneté et réussite
- Édith Oresta, Santé Environnement, Politique seniors
- Michel Roulliat, Urbanisme, Aménagement du territoire, Services techniques
- Anne Morel, Finances et marchés publics
- Yves Arteta, Culture et vie associative

Groupes minoritaires :

- « Naturellement Neuville »
Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot
- « Neuville ensemble »
Patrick Rachas, Nelly Tachon-Navarro

Députée de la 5^{ème} circonscription du Rhône :

- Blandine Brocard
blandine.brocard@assemblee-nationale.fr
Permanence : 13 avenue Burdeau à Neuville-sur-Saône
Tél. : 04 28 29 73 84



« Une densification urbaine nécessaire mais qui doit être maîtrisée »

Éditorial

Mesdames, Messieurs,
Chères Neuilloises, Chers Neuillois,

Un cadre de vie agréable, le dynamisme d'un centre-ville avec de nombreux commerces et services ainsi qu'un réseau dense de transports publics font de Neuville-sur-Saône une commune

attractive qui attire de nombreux promoteurs désireux d'y implanter des projets d'habitations. Ces projets urbains répondent à une demande de logements toujours plus forte en raison de l'accroissement démographique constant observé sur l'ensemble du territoire de la Métropole de Lyon.

Le Plan Local de l'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H), qui est entré en vigueur en 2019, offre de nombreuses possibilités d'implantations, avec un objectif contractualisé de 70 nouveaux logements par an à Neuville-sur-Saône, soit 630 sur la période 2018-2026. Les droits à construction ouverts par le PLU-H permettraient des mises en chantier bien supérieures chaque année mais tel n'est pas notre souhait. En effet, si la densification urbaine est souhaitable pour répondre aux besoins en matière de logement et pour pérenniser les services dont dispose notre ville, elle doit être maîtrisée afin de s'inscrire dans une logique cohérente, respectueuse de la qualité de vie chère aux Neuillois-es et soutenable au regard des services et infrastructures de la commune.

Le Conseil municipal a affirmé cette volonté au travers d'une délibération votée lors de la séance du 24 septembre 2020. Celle-ci définit des orientations pour le développement urbain de la commune, avec une densification ciblée en priorité autour du centre-ville, en proximité des services et des transports afin de favoriser les mobilités douces et de limiter l'augmentation des circulations motorisées. Par ailleurs, la commune favorisera les projets répondant à des objectifs de qualité urbaine, en particulier sur certaines zones relativement déqualifiées comme le secteur Nord de la commune, autour de l'avenue Carnot, qui héberge des fonctions et une architecture hétérogènes. Enfin, dans le but d'éviter de constituer de grandes copropriétés, dont la gestion est souvent complexe, tout en limitant l'impact des nouvelles constructions sur les quartiers concernés, les éventuelles opérations comportant plus de 50 logements devront être réalisées en plusieurs phases de travaux.

Bien sincèrement,
Eric Bellot

Directeur de la publication : Éric Bellot / Rédaction, réalisation : Service Communication / Maquette : Sitbon & associés 04 37 85 11 22 / Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Pixabay, Freepik, Les Enjoueurs - Zébulon, Cie La Maison Serfouette, Cie Flic-Floc, Cie La Belle Étoile, Saône en scènes, associations / Impression : Imprimerie Delta / Tirage : 4 200 exemplaires. Certifications Imprim'vert® et PEF (Product Environment Footprint)

Merci aux annonceurs qui contribuent à la publication de ce magazine. Professionnels, vous souhaitez réserver un espace publicitaire dans notre magazine municipal ? Contactez le Service Communication : communication@mairie-neuillesursaone.fr

POMPES FUNEBRES
MARBRERIE FUNERAIRE ET DECORATIVE

ESPACE FUNERAIRE GILLET
Ancienne Maison FAGUET

Ouvert 7j/7
04 78 91 33 53 24h/24
Accès à toutes les Chambres Funéraires

27, avenue Auguste Wissel - 69250 Neuville sur Saône
www.espace-funeraire-gillet.com contact@efgillet.com

DU LUNDI AU SAMEDI 8 H 30 - 12 H 30 / 14 H 00 - 19 H 00 . DIMANCHE 9 H 00 - 13 H 00

Se déplacer dans l'espace public : respecter les règles, c'est respecter les autres !

Dans nos zones urbaines densément peuplées, de nombreux modes de déplacement se côtoient dans l'espace public et l'on voit depuis plusieurs années se développer de nouvelles formes de mobilité individuelle. C'est pourquoi il est indispensable que des règles soient mises en œuvre et respectées pour un partage harmonieux de l'espace public.

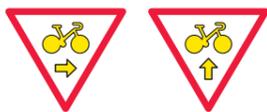
Avec une règle fondamentale : **chacun doit être attentif aux usagers les plus vulnérables** aux dangers de la route !



En voiture, à moto, à scooter

- Je respecte les limitations de vitesse, avec une vigilance particulière dans les zones de rencontre du centre-ville (limitées à 20 km/h) et dans la zone 30.
- Je ne circule pas, je ne me gare pas : sur les trottoirs, les pistes cyclables et les voies de bus, dans la zone piétonne.
- Je fais attention lorsque j'ouvre ma portière, surtout s'il y a une bande cyclable sur la chaussée.
- En deux-roues motorisés, je stationne sur des zones qui me sont réservées ou des places de stationnement, je n'utilise pas les arceaux à vélos.

En vélo

- Je respecte la signalisation et le code de la route. Notamment, je m'arrête au feu rouge sauf si un cédez-le-passage cycliste m'autorise à passer, mais je ne suis pas prioritaire.
- 
- Je ne roule pas sur le trottoir, ou alors je mets pied à terre et je pousse mon vélo (sauf pour les enfants de moins de 8 ans).
 - Je fais attention à l'angle mort des véhicules.
 - Je m'assure d'être bien visible en utilisant des dispositifs lumineux ou réfléchissants.

En trottinette électrique

- Je roule obligatoirement sur la chaussée. J'emprunte la piste cyclable si elle existe.
- Je ne stationne pas sur le trottoir si cela gêne le passage.
- Je porte un vêtement ou accessoire réfléchissant la nuit ou lorsque la visibilité est faible.
- Ma trottinette est obligatoirement équipée de feux avant et arrière, d'un avertisseur sonore et d'un système de freinage.

À pied

- J'utilise les passages piétons pour traverser et je m'assure que la voie est libre même si je suis prioritaire.
- Je ne marche pas sur les pistes cyclables.
- Je suis attentif-ve à mon environnement en évitant d'utiliser des écouteurs et de consulter mon smartphone en marchant.

Un guide et une web série

Pour en savoir plus, consultez les outils proposés par la Métropole de Lyon :

- Le petit guide des bonnes conduites : https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/deplacements/20181107_gp_partage-rue.pdf
- La web série « Z'œufs code » sur la chaîne Youtube Grand Lyon TV

Handicap

Le handicap dans l'espace public

Il n'est pas toujours aisé pour les personnes porteuses de handicap de se déplacer dans l'espace public et les comportements d'autres usagers peuvent compliquer, voire mettre en danger leurs déplacements.

Par exemple, un véhicule garé sur un trottoir sera dangereux pour un malvoyant et empêchera une personne en fauteuil roulant de circuler. De la même manière, il est strictement interdit de stationner sur les places réservées aux personnes handicapées.

Faisons tous preuve de civisme pour faciliter la vie de ces usagers fragiles dans l'espace public !

Si tu prends ma place,



prends mon handicap.

Subvention

Un véhicule de transport spécialisé pour l'hôpital gériatrique

Les orientations d'action sociale de l'Assurance Retraite s'inscrivent dans un axe de prévention et d'accompagnement des effets du vieillissement, particulièrement en direction des personnes très dépendantes et présentant des fragilités sociales.

Dans ce cadre, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) Rhône-Alpes accompagne l'hôpital gériatrique intercommunal Neuville/Fontaines pour l'achat d'un véhicule dédié au transport accompagné. Une subvention de 15 000€ a été versée.



De nouveaux arceaux à vélos ont été installés



Depuis le mois de septembre, environ 150 arceaux à vélos sont en cours d'installation par la Métropole de Lyon sur l'ensemble du territoire communal. Les lieux d'implantation ont été définis par la commune en proximité des services et équipements importants : écoles, commerces, établissements publics, installations sportives...

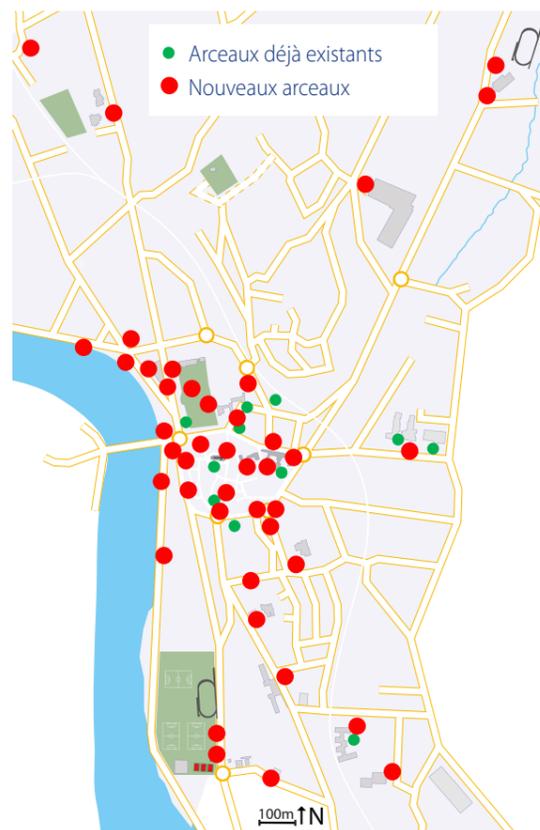
L'objectif est de favoriser le stationnement sécurisé des vélos en proximité immédiate des lieux de destination afin d'inciter à la pratique de ce mode de déplacement bénéfique pour la santé des pratiquants et pour l'environnement. Les travaux d'installation s'achèveront d'ici la fin de l'année 2020.

Arceaux vélos ou arceaux motos ?

Les zones de stationnement pour les vélos sont identifiées par une signalétique.

Rappelons qu'il est interdit d'utiliser des arceaux pour le stationnement des deux roues motorisés qui disposent de potelets spécifiques (voir ci-contre).

Une demande est en cours auprès de la Métropole de Lyon pour installer de nouveaux dispositifs de ce type à partir de l'année prochaine.



Plan détaillé sur www.neuvellesursaone.fr (rubrique Cadre de vie / Mobilité / Le vélo)

Des bornes pour les véhicules électriques

Charger sa voiture électrique ou hybride dans toute la Métropole de Lyon est maintenant une réalité !

Afin de répondre aux enjeux de transition énergétique et d'amélioration de la qualité de l'air, la Métropole de Lyon soutient le développement de la mobilité électrique. Ainsi, le réseau de bornes de recharge IZIVIA Grand Lyon est désormais lancé, avec à terme 170 stations réparties sur les 59 communes du territoire. L'une d'entre elles est désormais installée à Neuville-sur-Saône sur l'avenue Jean Christophe, à proximité du rond-point du pont de Neuville, et devrait entrer en fonction au début du mois de novembre.

Comment ça marche ?

1. Commandez votre Pass et choisissez votre formule d'abonnement sur www.grandlyon.izivia.com pour bénéficier d'un tarif préférentiel. Si vous n'avez pas de Pass, vous pouvez aussi vous authentifier sur la borne grâce à votre smartphone et payer en ligne.
2. Au moment de charger votre voiture électrique, choisissez votre station sur l'application IZIVIA ou sur le site internet.
3. Branchez votre voiture et déclenchez la charge. Vous recevez une facture par mois pour l'ensemble de vos consommations.

Le Pass donne accès aux 641 points de charge du réseau IZIVIA Grand Lyon qui seront installés ainsi qu'à 100 000 points de charge du réseau IZIVIA partout en France et en Europe. Toutes les stations sont disponibles 7j/7 et 24h/24.





Actu municipale

Environnement

Lutter contre les chenilles processionnaires

La chenille processionnaire est dotée d'un appareil urticant

qui projette dans l'air un très grand nombre de micro-pois lorsqu'elle se sent menacée ou sous l'effet du vent. Ces poils peuvent causer d'importantes allergies chez les êtres humains et sont également dangereux pour les animaux de compagnie. C'est pourquoi il est indispensable de réguler la population de chenilles processionnaires.

Chaque année avant la fin du mois de janvier, les propriétaires et les locataires sont tenus de supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires se trouvant sur leur terrain. Plusieurs traitements, le plus souvent respectueux de l'environnement, existent :

- L'échenillage mécanique qui consiste à couper les nids et brûler les cocons.
- L'installation d'écopieges sur le tronç des arbres empêchant les chenilles de descendre au niveau du sol et de poursuivre la contamination de leur milieu.
- Le traitement phytosanitaire à base de biocides.

Afin d'éviter tout risque pour la santé des habitants, il est préférable de faire appel à des professionnels qui sauront comment traiter la situation et évacuer cocons et chenilles dans des filières spécialisées. Il est, en effet, interdit de procéder au brûlage chez soi pour préserver la qualité de l'air et en raison de la dispersion des poils urticants dans l'air.



Déchèterie

Un justificatif de domicile est nécessaire

Les déchèteries de la Métropole de Lyon, dont celle de Neuville-Genay,

Aménagement de la ville

Les travaux autour de l'Espace Jean Vilar sont achevés

Dans la continuité de la création de la rue de l'Orphéon à l'arrière de l'Espace Jean Vilar, des travaux autour du carrefour de l'avenue Jean Christophe et de la rue Rey Loras ont été réalisés dans le courant du mois de septembre.

Quels sont les nouveaux aménagements ?

- Sur la partie sud de la rue Rey Loras, mise à sens unique de la circulation automobile et création d'un double-sens pour les vélos avec bande cyclable. ①
- Création de 16 places de stationnement le long de l'Espace Jean Vilar. ②
- Suppression de l'ancienne intersection routière avec l'avenue Jean Christophe et création d'un espace vert dont les plantations sont prévues pendant l'hiver. ③
- Reprise de l'entrée/sortie du parking de la place Charles de Gaulle. ④
- Mise aux normes d'accessibilité des passages piétons et de l'arrêt de bus. ⑤

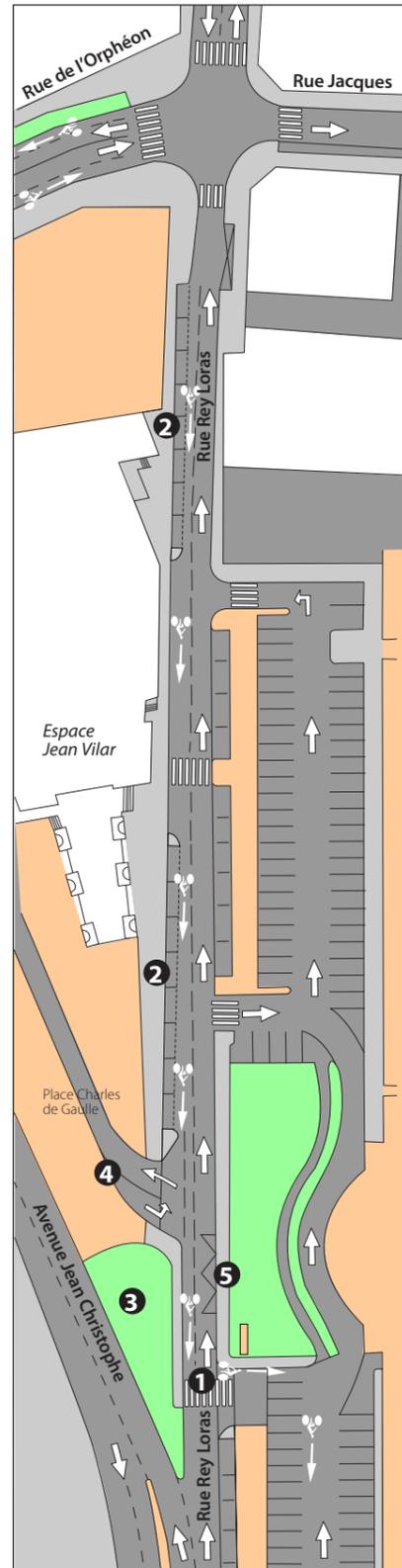
Ces aménagements, associés à la création de la rue de l'Orphéon, vont permettre de fluidifier la circulation en contournement du centre-ville et d'améliorer le paysage urbain par la création d'un espace vert à proximité de l'entrée de ville.

Des réaménagements rue des Frères Voisin

Depuis fin septembre, la Métropole de Lyon a débuté un réaménagement progressif de la rue des Frères Voisin, axe limitrophe avec la commune de Montanay. L'objectif de cette intervention est d'offrir des cheminements piétons sécurisés ainsi qu'un nouvel itinéraire cyclable.

Les travaux ont commencé avec la création de murs de soutènement des propriétés riveraines côté Montanay. Ils poursuivront par la création de trottoirs de part et d'autre et la reprise de la chaussée avec des bandes cyclables. Afin de ralentir la circulation automobile, un sens prioritaire au niveau du rétrécissement et un plateau piétonnier au carrefour avec le chemin du Cugnet seront également créés.

Ces aménagements, qui concernent la section Pollet-Cugnet, devraient s'achever début 2021. Ils devraient se poursuivre progressivement vers le sud dans les années à venir.



Politique de la ville

Les aménagements du parc de la Source se poursuivent !

Dans la continuité des aménagements réalisés aux abords du city-stade et dans le parc de la Source par la création de mobilier de détente en bois, de nouveaux travaux vont être engagés au cours de l'hiver.

Ainsi, une piste en enrobé pour vélos et trottinettes va être créée autour du city-stade. Une concertation avec les habitants et le collectif Terrain d'entente sera organisée

prochainement afin de choisir les traçages ludiques qui seront reproduits au sol pour que les plus jeunes puissent s'amuser. Par ailleurs, le chemin piéton qui traverse le parc va être réhabilité pour améliorer la circulation des poussettes et favoriser les déplacements doux. Ces aménagements seront complétés par la mise en place d'un éclairage vers le milieu de l'année 2021.

Seniors

Une centenaire à la Résidence autonomie Bertrand-Vergnais

Le 23 septembre dernier, Josephte Pomat a fêté ses 100 ans à la Résidence autonomie Bertrand-Vergnais où elle vit depuis 24 ans. Même s'il n'a pas été possible de célébrer l'évènement comme il se doit en raison des contraintes sanitaires actuelles, c'est entourée de ses proches et en présence d'Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône, que la nouvelle centenaire a soufflé ses bougies.

Bon pied, bon œil, Josephte raconte comment elle a vécu la Seconde guerre mondiale et participé au maquis de l'Isère avec son mari qui est décédé depuis plusieurs années. Ayant toujours vécu à Lyon, elle a choisi de s'installer à Neuville pour se rapprocher de son fils et de ses quatre petits-enfants qui sont sa plus grande joie.



Josephte Pomat entourée de sa famille



Recensement

La Mairie recherche des agents recenseurs

La commune de Neuville-sur-Saône recrute des agents recenseurs en vue du recensement de la population prévu du 21 janvier au 20 février 2021. Les candidats doivent être disponibles sur l'ensemble de la période (y compris pendant les vacances scolaires) mais pourront organiser leurs horaires librement en journée et/ou en soirée. Deux demi-journées de formation sont prévues début janvier.

Environ quinze postes sont à pourvoir.

Une première expérience en tant qu'agent recenseur est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) de préférence par mail cabinet@mairie-neuillesursaone.fr ou à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
Mairie de Neuville-sur-Saône
Place du 8 Mai 1945
69250 Neuville-sur-Saône

Prévention

Intoxications au monoxyde de carbone

Gaz toxique, particulièrement dangereux car il est inodore (une centaine de décès par an). Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière,

chauffage d'appoint, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples suffisent :
• Faites vérifier vos installations de chauffage par un professionnel qualifié.
• Veillez à une bonne ventilation du logement et à une bonne utilisation

des appareils à combustion.
• N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc...
• Placez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur.
Plus d'informations : www.solidarites-sante.gouv.fr

CCAS

Animations seniors (sous réserve)

• **Atelier relaxation**
8 séances à partir du lundi 2 novembre de 9h30 à 10h20 à la salle des loisirs de la Résidence autonomie Bertrand-Vergnais. Groupe de 4 personnes.

• **Atelier D'Marche**
3 séances à partir du mardi 10 novembre à la salle des loisirs de la Résidence autonomie Bertrand-Vergnais. Et si pour agir sur sa santé « il n'y avait qu'un pas » ? Atelier ludique avec remise d'un podomètre un peu particulier... Groupe de 9 personnes.

• **Ateliers découverte du numérique (seniors débutants)**
À partir du jeudi 19 novembre à la salle des loisirs de la Résidence autonomie Bertrand-Vergnais. Apprendre à gérer sa boîte mail, accéder aux services publics, rester en contact avec ses proches... Tous les jeudis après-midi du 19 novembre 2020 au 11 mars 2021 (séance d'environ 1h-1h30). Groupes de 4 personnes.

• **Atelier numérique et mobilité**
Lundi 23 novembre à 15h à l'Espace Jean Vilar (Salon Campant). Comment faciliter la mobilité quotidienne à Neuville-sur-Saône et dans ses alentours avec des outils numériques ? Présentation dynamique de la plateforme MobyCity. Groupe de 10 personnes.

• **Ateliers de création florale**
Mardi 8 et mercredi 16 décembre à 15h30 à l'Espace Jean Vilar
Groupe de 9 personnes – Tarif : 5€

Toutes les animations sont sur inscription obligatoire auprès du CCAS et gratuites (sauf mention contraire).

Bons de Noël

Ils sont attribués aux personnes de 65 ans et plus qui résident à Neuville-sur-Saône depuis plus de trois ans, sous conditions de ressources (revenus ne dépassant pas le montant de l'Allocation de Solidarité pour Personnes Agées). Inscriptions auprès du CCAS de Neuville-sur-Saône du 16 au 27 novembre de 8h30 à 12h.

Noël des Aînés

En raison de la situation sanitaire actuelle, le Noël des Aînés 2020 est annulé.

Contacts :
Résidence autonomie Bertrand-Vergnais
9 avenue Marie-Thérèse Prost
69250 Neuville-sur-Saône
Tél : 04 78 91 26 21 Fax : 04 78 91 23 14

CCAS - Place du 8 mai 1945
69250 Neuville-sur-Saône
Tél : 0 8000 69250 (n° vert gratuit)

Actu municipale

Marché hebdomadaire

Changements de date en décembre

En raison des jours fériés de la fin d'année, le marché hebdomadaire aura lieu exceptionnellement **les jeudis 24 et 31 décembre**.

Citoyenneté

Le recensement citoyen : une démarche obligatoire

Elle concerne tout jeune de nationalité française, fille ou garçon, ayant atteint l'âge de 16 ans. Elle doit être effectuée dans les trois mois suivant l'anniversaire.

Le recensement citoyen peut se faire en ligne sur le site www.service-public.fr ou à la mairie du domicile en présentant les pièces suivantes :

- carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,
- livret de famille à jour,
- le cas échéant, justificatif de nationalité française (décret de naturalisation, par exemple).

Une fois cette démarche accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement qui lui sera nécessaire pour accomplir certaines formalités (inscription au baccalauréat notamment, au permis de conduire...) et lui permettra d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Médiathèque

Lecture musicale « Dylan by Dylan »

Dans le cadre de la programmation Textes à dire 2019-2020, voyagez avec la Cie La Maison Serfouette au cœur de la musique populaire américaine, avec la « légende » Bob Dylan !

Un portrait du prix Nobel de littérature 2016, avec ses mots, ses chansons, ses chroniques et ses interviews quelquefois surréalistes.

Vendredi 20 novembre à 19h, à l'Espace Jean Vilar. Sur inscription à partir du vendredi 30 octobre.



Spectacle jeunesse « Madame Tasse détective »



Madame Tasse Détective par la Cie Flic-Floc, c'est une histoire, un conte, un voyage en musique. Madame Tasse joue du saxo-loupe, possède un cahier-sons et garde près d'elle sa précieuse preuve... une petite fée séchée. Les enfants donneront leur avis sur l'existence ou non d'êtres chimériques dans leur monde, ils participeront alors à un vote... Une enquête ébouriffante digne des plus grands polars !

Mercredi 25 novembre à 10h, à l'Espace Jean Vilar. Pour les enfants dès 3 ans. Sur inscription à partir du mercredi 4 novembre.

Lecture spectacle « T'as d'beaux yeux, tu sais ? »

La compagnie La Belle Etoile crée des spectacles à la croisée du texte et de la musique, recherchant à travers ses créations l'émotion et la simplicité. Pour ce spectacle proposé dans le cadre du réseau Textes à dire, la littérature offrait de si belles scènes de drague ! Séduction romantique, sincère, profonde, ou échanges drôles, légers, surprenants ou... ratés : « T'as d'beaux yeux, tu sais ? » rend hommage à ceux et celles qui osent, quitte à se tromper.

Il donne aussi quelques exemples de mauvaise conduite... La drague n'est-elle pas à la croisée de la séduction et du harcèlement ? Ne révèle-t-elle pas préjugés et tabous ?

Le spectacle, est une alternance de textes - laissant la part belle aux dialogues - et de chansons adaptées pour deux voix avec instruments (ukulélé et accordéon).

Vendredi 27 novembre à 19h, à l'Espace Jean Vilar. Sur inscription à partir du vendredi 6 novembre.



Infos pratiques et inscriptions :
Médiathèque Jacques Brel
Place Villeroy 69250 Neuville-sur-Saône
04 78 91 21 40
mediatheque@mairie-neuillesursaone.fr
www.mediatheque-neuillesursaone.fr

Prévention coronavirus

L'ensemble des animations proposées sont organisées dans le respect des consignes sanitaires en vigueur : limitation du nombre de places pour permettre la distanciation physique, port du masque obligatoire (non fourni) et mise à disposition de gel hydroalcoolique. **Il est à noter que les différents événements sont susceptibles d'être annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.**

Rentrée 2020

Écoles : un protocole sanitaire assoupli et la reprise des projets pédagogiques

En dépit de la crise Covid-19 et des mesures renforcées sur le département et la Métropole de Lyon, **le protocole sanitaire a été assoupli à l'école primaire (de la maternelle au CM2) depuis le 22 septembre**, le Haut Conseil de la santé publique ayant précisé que le risque de transmission de la maladie au sein des structures petite enfance et en milieu scolaire était limité.

Cet assouplissement permet d'accueillir à nouveau tous les enfants de 0 à 11 ans, évitant ainsi les situations difficiles vécues par les familles en fin d'année scolaire 2019/2020. **Bien sûr les consignes sanitaires et gestes barrières pour limiter les risques de contamination adultes-enfants continuent à s'appliquer dans tous les établissements** (port du masque dès 11 ans, lavage des mains, nettoyage renforcé et aération des locaux) mais sans obligation de distanciation physique.

L'accueil périscolaire a donc pu reprendre aux horaires habituels, le transport scolaire sur sa capacité normale et la cantine dans les salles de réfectoire. L'accès aux jeux extérieurs est de nouveau autorisé pour le plus grand bonheur des enfants, et le partage du matériel pédagogique est également permis au sein d'une même classe.

Enfin la rentrée scolaire est également synonyme de reprise des projets et actions pédagogiques :

- Les enfants ont pu reprendre le chemin de la piscine et la municipalité a accordé pour 2020/2021 un créneau supplémentaire pour des élèves qui n'ont pas pu bénéficier de la natation scolaire durant la période de confinement.

Les interventions musicales ont recommencé dans les écoles élémentaires et en rotation par période en école maternelle, avec pour cette année 2 intervenantes musiciennes différentes selon les écoles.

Les séances de sport qui se déroulaient en extérieur peuvent désormais se tenir en gymnase.

L'élection du nouveau Conseil Municipal des enfants aura lieu les 9 et 10 novembre suite à la campagne organisée fin septembre.

Sans oublier la relance d'un programme annuel pédagogique pour chaque école, élaboré par les équipes enseignantes et les partenaires du territoire (projet nature Vallon des Torrières, animations ludothèque...). Une attention particulière est donnée aux projets à destination des élèves des quartiers prioritaires.



La petite enfance a aussi fait sa rentrée

La crèche municipale Le Petit Troubadour a retrouvé sa capacité d'accueil habituelle puisque le protocole sanitaire a également été assoupli, à l'instar de celui des écoles. Ainsi, 51 enfants sont accueillis à la halte-garderie et l'offre est complétée par l'accueil de 20 enfants en crèche familiale au domicile de 7 assistantes maternelles. Les animations musicales, qui ont lieu tous les 15 jours, et les temps collectifs de la crèche familiale ont pu reprendre normalement.

Contact : Le Petit Troubadour
2 rue Curie - 04 78 91 46 23
creche@mairie-neuillesursaone.fr

Le Relais Assistants Maternels (RAM) Les p'tits copains du Val de Saône poursuit également l'accueil des familles pour les accompagner dans la recherche d'un mode de garde, ainsi que des assistants maternels et gardes à domicile pour des temps collectifs avec les enfants (éveil sensoriel, parcours de psychomotricité, temps histoire...) ou des actions de formation.

Contact :
RAM Les p'tits copains du Val de Saône
4 rue Curie - 04 78 98 28 64
pti.copain@alfa3a.org

Accueil de loisirs

Un bilan positif pour un été pas comme les autres

Cet été, malgré le contexte difficile lié à la crise sanitaire, 140 enfants ont pu être accueillis à l'accueil de loisirs des 3/12 ans en juillet et 72 en août.

Des adaptations ont été mises en place pour répondre aux différents protocoles sanitaires mais l'accueil de loisirs a ouvert une semaine supplémentaire au mois d'août afin de mieux répondre aux demandes des familles.

Si le mini-camp d'été n'a pu être organisé, de nombreux jeux et activités ainsi que des sorties favorisant les destinations locales étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des enfants. Différents intervenants ont également proposé aux enfants des activités de qualité et de découverte culturelle.

L'offre municipale de loisirs a été complétée par le dispositif « Colos apprenantes ».

Grâce au soutien financier de l'Etat et des partenaires locaux, 15 enfants et jeunes neuveillois ont pu partir gratuitement en séjours dans différentes régions françaises. Les plus jeunes ont vécu une première expérience loin de leur famille, et tous ont découvert de nouvelles activités. De beaux souvenirs pour tous ces jeunes neuveillois !

Un bilan positif pour un été à part où les enfants ont pu retrouver une certaine normalité et s'évader des habitudes prises durant le confinement.



Atelier light painting

Jeunesse

Inscriptions pour les activités des vacances de Noël (du 21 au 24 décembre) à l'Espace Jeunesse (accueil de loisirs 13/17 ans) **le mercredi 9 décembre à 17h.**

Infos pratiques : 8 rue Pierre Dugelay
04 72 08 37 10

PAROLE À LA MAJORITÉ

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Réservée aux conseillers municipaux d'opposition (article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Du pain sur la planche

Quatre mois après notre installation, nous mesurons l'étendue des besoins de notre commune.

Le gymnase de la Tête Noire, utilisé par des centaines de pratiquants chaque semaine dans un cadre scolaire ou associatif est dans un état de délabrement avancé. La nouvelle majorité a fait de la réhabilitation totale de cet équipement une priorité pour le mandat. À terme, nous proposerons un équipement qui offrira aux Neuvillois-es un accès au sport dans de bonnes conditions de confort et de sécurité. Une rénovation énergétique complète sera aussi effectuée pour répondre aux nécessités de la transition écologique.

La restauration scolaire a également retenu toute notre attention. Le nombre d'enfants inscrits à la cantine augmente depuis plusieurs années. La cuisine municipale ne peut plus fournir de repas en quantité suffisante et les salles de restauration seront bientôt saturées. La majorité municipale a pris la décision d'accélérer le projet de construction de nouveaux équipements pour garantir des repas de qualité à tous.

En cette période où les liens sociaux ont grand besoin de se resserrer, la culture reste prioritaire avec la programmation de 4 événements « Culture hors les murs » en partenariat avec la Métropole. La représentation théâtrale « Gare au gun gone » a notamment rencontré un franc succès avec près de 200 personnes réunies le 11 septembre à l'Espace Jean Vilar.

Par ces chantiers, la majorité municipale réaffirme son engagement total au service des Neuvillois-es

Mieux vivre Neuville

Naturellement Neuville

Vos élus de la liste Naturellement Neuville participent aux commissions et au Conseil municipal pour porter la voix des Neuvillois. Nous avons ainsi fait de nombreuses propositions lors de la première commission urbanisme avant le vote en conseil et nous avons pris en compte la volonté des Neuvillois de limiter les constructions.

Nous avons voté pour la stratégie urbaine présentée car :

- celle-ci n'est que le reflet du PLU-H voté en 2019,
- parce qu'il ne s'agit que d'intentions ; la mairie n'a pas le pouvoir d'interdire des projets privés qui respectent les règles.

Tout reposera donc sur la négociation avec les promoteurs...

Nous souhaitons que ces constructions se fassent au plus près du centre et que l'entrée nord de Neuville puisse être requalifiée par ces opérations d'urbanisme.

Nous attendons maintenant les propositions de la mairie sur la circulation et les déplacements.

Notre groupe veut vous proposer un avis critique et objectif pour compléter la communication municipale ou celle de la presse ; votre avis compte, venez nous le donner, vos commentaires sont importants et vous pouvez nous contacter directement :

Les Conseillers Naturellement Neuville

Gisele Coin

g.coin@mairie-neuillesursaone.fr

Guillemette Deborde

g.deborde@mairie-neuillesursaone.fr

Patrick Saillot

p.saillot@mairie-neuillesursaone.fr

Christophe Brunetton

c.brunetton@mairie-neuillesursaone.fr

Retrouvez vos élus sur Facebook <https://www.facebook.com/Les-Elus-de-Naturellement-Neuville-109997177421910>

Neuville ensemble

Nuisances à Neuville

Depuis quelques temps déjà la situation s'envenime : les habitants de Neuville subissent de plus en plus de nuisances. Que ce soit des nuisances sonores, olfactives ou visuelles, tous les sens sont mis à rude épreuve ! En effet, de plus en plus de travaux dans les rues, des débordements de poubelles en centre-ville, un manque de propreté de nos trottoirs, une circulation excessive, des pistes cyclables dangereuses sont des exemples marquants.

La tranquillité et le « bon vivre » de notre commune ne sont plus ce qu'ils étaient. Il est certain que ces sujets ne peuvent pas tous être réglés en quelques jours mais on soulève là une vraie problématique. Il est plus que temps et nécessaire qu'on s'attarde sur ces difficultés ! Des politiques actives doivent être menées pour le bien-être des Neuvillois à court, moyen et long termes.

En réponse, nous devons avancer, en collaboration avec le Grand Lyon notamment, sur quelques sujets comme le renforcement des ramassages des ordures ou encore la cohérence et la sécurisation des pistes cyclables. Il en va du bien-être des habitants, des visiteurs et de la vie commerçante.

Neuville est une magnifique commune bordée par la Saône, essayons tous ensemble de conserver sa belle image de ville dynamique, agréable, citoyenne où vibrent le savoir et le bon vivre ensemble.

Patrick Rachas
Nelly Navarro Tachon



Festivités

Une fin d'année probablement masquée, mais que nous espérons festive !

En dépit d'un contexte sanitaire toujours compliqué, la commune de Neuville-sur-Saône, ses partenaires associatifs ainsi que les commerçants et artisans du centre-ville se sont mobilisés pour organiser un programme d'animations de fin d'année respectueux des gestes barrières et des consignes en vigueur.

Celui-ci est évidemment susceptible d'évoluer en fonction des consignes du Gouvernement et de la Préfecture.

Dès le début du mois de décembre, les traditionnelles illuminations du centre-ville marqueront le lancement de cette période de Noël que nous espérons festive malgré tout !

Au programme (sous réserve) :

Spectacle tout public

Dimanche 29 novembre à 15h
Espace Jean Vilar

« Tontonballons et les aventures du petit roi », un conte musical interactif en ballons et en chansons. Contact : MJC au 04 78 91 27 28.

Exposition « Célébrités locales »

Du 4 au 8 décembre - Chapelle d'Ombrevail

Par Neuville Histoire et Patrimoine (voir ci-contre).

Fête des Lumières

Mardi 8 décembre à partir de 19h
Rues du centre-ville

- Spectacle déambulatoire « Pachy, la danse des éléphants » avec la compagnie Les Enjoliveurs dans le centre-ville. Départ devant la MJC.
- Soupe à l'oignon offerte par le Comité des fêtes sur le parking devant la Mairie (voir ci-contre).
- Stands des commerçants et artisans devant leurs boutiques avec collation sucrée/salée offerte.

Au moment où nous imprimons ces pages, le port du masque n'est pas obligatoire dans l'espace public à Neuville-sur-Saône. Cependant, il est vivement recommandé de le porter pendant les animations du 8 décembre.

Concert de Noël de l'Harmonie

Samedi 12 décembre à 17h
Espace Jean Vilar

Avec l'Orchestre d'Harmonie mené par son nouveau chef, Léo Doublet, et l'Orchestre invité de St Just la Pendue dirigé par Magali Recorbet. Tarif : 10€ - gratuit moins de 12 ans.

La Maison du Père Noël

Les 16, 19, 20, 21 et 22 décembre à 11h
Chapelle d'Ombrevail

Spectacle « Rémi, l'enfant sans famille » par le Théâtre des Bords de Saône. Tout public. Gratuit, uniquement sur réservation.

Contacts : t.b.saone@wanadoo.fr ou 06 98 66 07 88.

Promenades en calèche avec le Père Noël

Du 22 au 24 décembre de 14h à 19h
Rues du centre-ville

Départ de la Place Ampère. Animation offerte par le groupement des commerçants Neuville Commerces.

Neuville Histoire et Patrimoine

Exposition « Célébrités locales »

Pour sa traditionnelle exposition de fin d'année, l'association Neuville Histoire et Patrimoine vous emmène à la rencontre des célébrités locales et personnages neuvillois qui ont marqué l'histoire de la commune.

Vous découvrirez l'histoire des grandes familles : Villeroy, Camille de Neuville, Vergnais, Guimet... Vous connaîtrez mieux les anciens maires, René Chassin, Jean Oboussier, Paul Campant... mais aussi de nombreux personnages importants : Pierre Dugelay, Marie-Thérèse Prost, Ducrot et Pauffert, les Frères Voisin, Benoît Bony...

Infos pratiques : du vendredi 4 au dimanche 6 décembre de 10h à 12h et de 15h à 18h, mardi 8 décembre de 16h à 20h, à la Chapelle d'Ombrevail.

Comité des fêtes

Soupe à l'oignon offerte

Mardi 8 décembre, le Comité des fêtes vous propose une soupe à l'oignon gratuite à déguster en toute convivialité à partir de 19h sur le parking face à l'Hôtel de Ville.



Prévention coronavirus

Les festivités de fin d'année sont organisées dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Il est à noter que les différents événements annoncés dans cette page sont susceptibles d'être annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Vie locale

Saône en scènes

2^{ème} édition du festival Saône en scènes (sous réserve)

Saône en scènes, c'est le premier festival de spectacle vivant organisé en Val de Saône à l'initiative de 12 communes : Couzon-au-Mont-d'Or, porteuse du projet, Albigny-sur-Saône, Collonges-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Genay, Montanay, Neuville-sur-Saône, Quincieux, Rochetaillée-sur-Saône et Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Le festival aura lieu du 6 au 29 novembre avec un spectacle proposé dans chacune des villes organisatrices. Théâtre, humour, chanson, jeune public... une programmation éclectique et accessible à tous qui fait la part belle à la scène locale !

Retrouvez le programme dans nos pages « À vos agendas ». Plus d'infos et billetterie sur www.saoneenscenes.fr



Confédération syndicale des familles (CSF)

Des permanences logement-consommation

Dans le cadre de son activité de défense des consommateurs et des locataires, la CSF vous propose une permanence tous les mardis de 14h à 16h, au local de l'Espace Familial, 2 rue Rey Loras à Neuville-sur-Saône.

Sont traités :

- Les litiges liés aux propriétaires ou bailleurs sociaux (travaux, réparations, problèmes de charges, impayés de loyer...).
- Les litiges liés à l'occupation des logements (eau, électricité, téléphonie...).
- Autres problèmes (banque, assurance, mutuelle, achats...).

Contacts :
04 72 08 94 18 - 06 21 47 18 22



MJC

Participez au Défilé de la Biennale de la danse !

La Biennale de la danse organise la 13^{ème} édition du Défilé, une parade chorégraphique mobilisant entre 150 et 500 participants amateurs et des équipes artistiques professionnelles placées sous la direction de chorégraphes. Depuis sa création, le Défilé porte des valeurs de mixité sociale et culturelle mais aussi de valorisation des quartiers et de leurs populations.

Cette 13^{ème} édition aura lieu le 30 mai 2021 et sera l'un des temps forts de la saison Africa 2021 portée par l'Institut français. Douze groupes ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets, dont le groupe Val de Saône / Lyon 5^{ème} et 9^{ème} piloté par la MJC de Neuville-sur-Saône et dirigé par la Cie Virevolt (cirque chorégraphique), autour du projet artistique « Connexions ! » aux côtés de l'artiste-peintre africain Eddy Kamuanga.

Il est encore possible de rejoindre le projet en s'inscrivant à des ateliers qui débiteront à partir de janvier 2021 ! (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

Carrefour de l'Amitié

Les bienfaits des activités artistiques

L'espérance de vie progressant, il est important de s'interroger sur les différentes façons de « bien vieillir ».

Une alimentation équilibrée et la pratique d'une activité physique sont des facteurs essentiels, mais il ne faut pas négliger d'autres activités telles que les activités artistiques qui contribuent elles aussi au bien-être physique et moral.

Participer à des activités créatives (peinture, écriture ou autre) permet aux seniors de faire travailler leur esprit et leurs capacités de réflexion. Ces activités nous mettent en effet face à des projets à imaginer et concrétiser, des problèmes à résoudre et un résultat final à atteindre. Tout cela permet de développer des qualités utiles à la vie de tous les jours et nécessaires au bien-être.

Ce sentiment de fierté ainsi généré est d'autant plus important lorsque nous pouvons partager et offrir le fruit de notre activité manuelle à nos proches et amis.

Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous à partir de 10 ans, seul, en famille ou entre amis.

- **Danse** : 5 ateliers entre janvier et mars, les jeudis de 18h45 à 21h45 (Espace Jean Vilar à Neuville).
- **Percussions** : 7 ateliers entre janvier et mars, les samedis de 10h à 12h (Foyer animation rurale de Montanay).

En avril et mai, des répétitions en extérieur seront organisées en soirée et les week-ends, dont trois générales obligatoires pour l'ensemble des groupes dimanche 25 avril de 10h à 16h, samedi 8 mai de 14h à 18h et dimanche 9 mai de 10h à 17h (14h30 pré-défilé entre Neuville et Fleurieu).

Si vous êtes intéressé(e) et disponible pour vous engager sur la durée, rejoignez-nous !

Nous recherchons également des bénévoles pour pousser les chars sur lesquels évolueront des danseurs de cirque. Les rendez-vous sont les mêmes que les répétitions générales d'avril et mai. Une façon d'être dans le cortège et de vivre le défilé autrement !

Contact et infos : mjcaniglobale@wanadoo.fr



École de musique

Musique et handicap

Fort d'une équipe de professeurs sensibilisés et de deux musicothérapeutes certifiées, l'École de Musique de Neuville-sur-Saône ouvre ses portes au public porteur de handicap, enfants et adultes.

Nos objectifs :

- Explorer les instruments, la voix, le mouvement en musique.
- Permettre à chacun de s'exprimer avec son état du jour.
- Vivre le sonore comme une expérience sensorielle globale suscitant le désir de jouer et d'entrer en communication.

Et bien évidemment prendre du plaisir en musique !



La MAO soutenue par une entreprise d'ingénierie engagée



Infos pratiques : École de Musique de l'Harmonie de Neuville, 37 rue Victor Hugo
04 37 92 04 15 / 06 69 98 51 04
ecole@harmoniedeneuville.fr

En cette rentrée 2020, l'École de Musique de l'Harmonie de Neuville enrichit son offre d'enseignement avec la Musique Assistée par Ordinateur (MAO), une activité accessible à tous, par petits groupes encadrés par des professeurs spécialisés.

Le coup de pouce pour sa mise en place est venu du Groupe Présite (entreprises Sitétudes et Présents), spécialisé dans les aménagements urbains, cycles, routes, réseaux et prévention sécurité sur chantiers, qui a fait don de dix ordinateurs portables professionnels.

L'association remercie Présite et espère bien multiplier les initiatives de ce genre pour continuer à favoriser la pratique musicale et la rendre accessible au plus large public.

Neuville en Sel

La collecte d'objets est annulée

Les circonstances nous obligent à annuler notre collecte d'objets qui devait avoir lieu en novembre, et nous envisageons un report de cette action au printemps.

Notre compost reste ouvert à tous, les lundis et jeudis soir de 18h30 à 19h30.

Vous pouvez également nous retrouver pour des actions ponctuelles sur les deux sites des Incroyables Comestibles de la rue Curie et de la place Villeroy.

Toutes ces actions sont bien évidemment soumises au port du masque et au respect des distanciations réglementaires.

Elles pourront être annulées en cas de décisions municipales ou préfectorales.

Vie associative

Subventions aux associations

Chaque année, la commune accorde des subventions pour soutenir le fonctionnement et/ou les actions d'animation des associations neuvilleuses. Le dossier pour les subventions 2021 est désormais en ligne sur notre site internet.

Date limite de dépôt des demandes : **vendredi 13 novembre 2020.**

Plus d'informations sur notre site internet : www.neuvellesursaone.fr (rubrique Vie locale et culturelle / Vie associative / Subventions municipales).

Boule Neuvilleoise de l'Étang

Sous réserve de la réouverture du boudrome :

Boule lyonnaise

Ouverture du boudrome les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 19h.

Concours doublettes de 13h30 à 19h15 les lundis 2, 16 et 30 novembre, 14 décembre.

Concours quadrettes de 8h30 à 19h les jeudis 26 novembre et 10 décembre.

Boule santé

Tous les lundis matins de 9h à 10h30.

Complexe Sportif Louis Travard
35 montée du Parc
Contact : 04 72 08 97 19

Neuville Gym

Stage gym & loisirs

Neuville Gym organise un stage gym & loisirs du 21 au 23 décembre pour les enfants de 5 à 13 ans.

Au programme : de la gymnastique (acrobatique, free style et sur agrès) et des jeux. Informations et inscriptions : www.neuvillegym.fr

VOTRE TAXI ANDRÉ PÉDONE

SINCE 1993 /// 06 07 32 07 46

À votre service pour vos déplacements :

aéroport Saint-Exupéry Lyon Bron Genève SNCF Lyon Mâcon Loché

Genève / transfert et accueil / Colis urgents France Europe /

Possibilité remorque à bagage / Transfert caravane

TAXI



TOUJOURS À VOTRE SERVICE
MERCİ DE VOTRE CONFIANCE
DISCRÉTION DE RIGUEUR

Facebook : Taxi André Pédone Neuville-sur-Saône

Taxi André Pédone

Quai Pasteur 69250 Neuville-sur-Saône

À vos agendas

Prévention coronavirus

Les animations sont organisées dans le respect des consignes sanitaires en vigueur : limitation du nombre de places pour permettre la distanciation physique, port du masque obligatoire dans les lieux clos (non fourni) et mise à disposition de gel hydroalcoolique. **Il est à noter que les différents événements annoncés dans ces pages sont susceptibles d'être annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.**

Événements (sous réserve)

Du 6 au 29 novembre



- 6 nov. 20h30 Collonges au Mont d'Or : Caroline Loeb (théâtre)
- 7 nov. 20h30 Genay : Kosh (humour, beatbox)
- 8 nov. 16h Rochetaillée-sur-Saône : Tom Nardone (spectacle musical jeune public)
- 13 nov. 20h30 Fontaines-Saint-Martin : Gabriel Dermidjian (one man show)
- 14 nov. 20h30 Saint-Germain-au-Mont d'Or : Compagnie Pare-choc (théâtre)
- 15 nov. 16h Quincieux : La toute petite compagnie (théâtre jeune public)
- 20 nov. 20h30 Couzon-au-Mont d'Or : Compagnie les affamés (théâtre)
- 21 nov. 20h30 Neuville-sur-Saône : Compagnie Art'scenic (théâtre)
- 22 nov. 16h Albigny-sur-Saône : Compagnie M.A. (théâtre marionnettes jeune public)
- 27 nov. 20h30 Montanay : Piotki et Pascal Carré (chanson)
- 28 nov. 20h30 Fontaines-sur-Saône : Compagnie du vieux singe (théâtre / contes et légendes)
- 29 nov. 17h Curis-au-Mont-d'Or : Skokiaan Brass Band (jazz)

Plus d'infos et billetterie sur www.saoneenscenes.fr

Mardi 8 décembre dès 19h

Fête des Lumières

- Animations, défilé dans les rues du centre-ville, dégustations offertes par les commerçants.
- Soupe à l'oignon offerte par le Comité des Fêtes.

Programmation complète page 11.

Bonnes fêtes de fin d'année à tou(te)s !



Vie municipale

26 novembre et 17 décembre (sous réserve) - 20h
Conseil Municipal Espace Jean Vilar (Salon Campant)

11 novembre - 11h45

Commémoration de l'Armistice de 1918

Cérémonie au Monument aux morts (parc d'Ombreval).
En raison de l'interdiction des rassemblements, pas de public.

5 décembre - 9h15

Hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Cérémonie au Monument aux morts (parc d'Ombreval).
En raison de l'interdiction des rassemblements, pas de public.

Animations pour enfants

Médiathèque Jacques Brel*

Place Villeroy - Contact : 04 78 91 21 40

4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre - 10h30

Bébés lecteurs pour les 0-3 ans

25 novembre - 10h Spectacle jeunesse « Madame Tasse détective » par la Cie Flic Floc, à l'Espace Jean Vilar, pour les 3-9 ans (plus d'info en page 8)

9 décembre - 10h30 Temps du conte pour les 3-6 ans

12 décembre - 10h30 Musicontes pour les 4-7 ans

Association intercommunale des familles

Contact : assocdesfamille.neuville@gmail.com

16 décembre - 9h-12h ou 13h30-16h30

Atelier vannerie à l'Espace Burlet de Genay à partir de 6 ans
Tarif : 18€ fournitures comprises

Théâtre des Bords de Saône

Contacts : t.b.saone@wanadoo.fr ou 06 98 66 07 88

16, 19, 20, 21 et 22 décembre - 11h La Maison du Père Noël

Spectacle « Rémi, l'enfant sans famille » à la Chapelle d'Ombreval - Tout public. Gratuit, uniquement sur réservation

Culture

Médiathèque Jacques Brel*

Place Villeroy - Contact : 04 78 91 21 40

3 novembre et 1^{er} décembre - 18h30 Comptoir des livres

7 novembre - 10h30 Comptoir des disques : conférence du Blues au Gospel par Georges Botton

20 novembre - 19h Lecture musicale « Dylan by Dylan » à l'Espace Jean Vilar (plus d'info en page 8)

27 novembre - 19h Lecture spectacle « T'as d' beaux yeux tu sais ? » à l'Espace Jean Vilar (plus d'info en page 8)

*Médiathèque Jacques Brel : toutes les activités sont gratuites et sur inscription (sauf exception)

École de Musique et Harmonie de Neuville

Maison de la Musique - 37 rue Victor Hugo

Contacts : 06 69 98 51 04 ou directionemhn@harmoniedeneuville.fr

19 novembre - 18h30 Heure musicale spéciale Lauréats

Concert d'élèves qui ont obtenu en juin dernier leur fin de cycle en instrument (en solo avec accompagnement piano ou en duo).

En raison des règles sanitaires, places limitées à 10 personnes. Réservations au 06 69 98 51 04

28 novembre Concert « Baroque en Europe »

En raison des règles sanitaires, ce concert sera filmé et diffusé sur le site internet www.harmoniedeneuville.fr et la page Facebook www.facebook.com/associationharmoniedeneuville

12 décembre - 17h Concert de Noël avec l'orchestre d'Harmonie mené par son nouveau chef, Léo Doublet, avec l'Orchestre invité de St Just la Pendue dirigé par Magali Recorbet. Espace Jean Vilar - Tarif : 10€ / gratuit moins de 12 ans

18 décembre Concert « 100% chansons »

En raison des règles sanitaires, ce concert sera filmé et diffusé sur le site internet www.harmoniedeneuville.fr et la page Facebook www.facebook.com/associationharmoniedeneuville

Neuville Histoire et Patrimoine

Place de la Voûte - Contact : Maurice Berne 04 78 98 21 47 - 06 66 40 75 81

Du 4 au 8 décembre

Exposition « Célébrités locales » à la Chapelle d'Ombreval

Du vendredi 4 au dimanche 6 décembre de 10h à 12h et de 15h à 18h, mardi 8 décembre de 16h à 20h - Entrée libre (plus d'info en page 11)

Association des Amis de l'Orgue

Contact : contact@amisorgueneuville.fr

11 décembre - 20h30 Concert « De l'Avent à Noël »

(trompette et orgue) à l'église de Neuville-sur-Saône. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Sports

Tennis Club Neuillois

32 route de Lyon - 04 78 91 42 68 - secretariat@tcneuillois.fr

7 novembre - 13h30 Plateau rouge et petites étoiles

Premiers pas dans la compétition pour les plus jeunes joueurs du club

8 et 15 novembre - 9h Championnat par équipes +35

Dernières journées de championnat au club

Neuville Gym

Complexe sportif de la Tête Noire - Contact : neuvillegym@gmail.com

Du 21 au 23 décembre - 9h-17h Stage gym & loisirs de Noël

au gymnase de la Tête Noire

Tarifs : à partir de 11€ la demi-journée et 14€ la journée

Autres manifestations

Association intercommunale des familles

Espace Familles - Clos du Nymphée, rue Rey Loras

Contact : assocdesfamille.neuville@gmail.com

7 novembre - 10h-17h Bourse aux jouets

Tarif : gratuit pour les visiteurs (seuls les adhérents peuvent exposer, adhésion 20€)

14 novembre - 9h-12h

Argile terre de vie (atelier découverte et utilisation)

Tarifs : adhérent 30€ / non-adhérent 35€

14 novembre - 14h-17h

Fabriquer ses savons maison

Tarifs : adhérent 30€ / non-adhérent 35€

19 novembre et 17 décembre - 9h-13h

Cours mensuel de cuisine

Il reste des places disponibles

Tarif : 150€ pour l'année

21 novembre - 9h30-12h

Aromathérapie (découverte et utilisation des huiles essentielles)

Cycle de 3 séances (9 janvier / 20 mars)

Tarifs : adhérent 60€ / non-adhérent 65€

28 novembre et 5 décembre - 9h-12h

Comprendre les principes de la diététique chinoise

Cycle de 2 séances

Tarifs : adhérent 40€ / non-adhérent 45€

Club Sportif Neuillois

Stade Jean Oboussier - Route de Lyon - Contact : cs.neuville@orange.fr

6 décembre - 13h-20h Loto de Noël à l'Espace Jean Vilar

Tarif : 20€ la plaque de 6 cartons

Rendez-vous solidarité

Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou ad69.neuville@restosducoeur.org

Fin de la campagne d'été le vendredi 6 novembre

Inscriptions pour la campagne d'hiver

Les après-midi du 9 au 20 novembre selon un calendrier qui sera affiché ultérieurement en fonction des consignes sanitaires.

Campagne d'hiver : distributions alimentaires adultes et bébés

À partir du 24 novembre :

- Les mardis de 13h30 à 18h
- Les vendredis de 13h à 17h

Permanences du bus du droit

18 novembre et 9 décembre de 9h30 à 11h30 devant l'Espace Jean Vilar
Aide juridique gratuite uniquement sur rdv

Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou secours.populaire.neuville@orange.fr

Accueil et dons les mercredis et samedis de 9h à 12h.

Boutique solidaire (vêtements, jouets, vaisselle...) ouverte à tous, les samedis 9h à 12h. Ouverture exceptionnelle de 9h à 17h le samedi 5 décembre.

Sortie familiale lors de chaque période de vacances scolaires, information au local.

Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - Contact : 06 38 36 87 48

Accueil autour d'un café tous les mardis de 9h30 à 11h

Défilé de la Biennale de la danse 2021

Groupe Val de Saône/Lyon 5ème et 9ème



BIENNALE
26 mai → 16 juin → Lyon → 2021
- DE LA DANSE
labiennaledelyon.com

Connexions!



Prédéfilé le 9 mai / 14h30

Neuville s/S-Fleurieu s/S

Défilé le 30 mai / 14h30

Terreaux-Bellecour



Participez aux ateliers

Danse - cirque - percussion - fabrication costumes - technique char

Gratuit & ouvert à tous à partir de 10 ans, sur inscription auprès de Ludmilla SCHNEIDER mjcaniglobale@wanadoo.fr

